



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ – AIDE ACCESSION DANS L'ANCIEN 2022

Critères d'éligibilité

- Logement construit avant 1980, occupé à titre de résidence principale et situé en zone agglomérée (Zone U du Plan Local d'Urbanisme avec une zone tampon de 50m)
- Les locaux en transformation d'usage pour du logement seront également éligibles, sous réserve de remplir les mêmes conditions : occupés à titre de résidence principale et situés en zone agglomérée (Zone U du Plan Local d'Urbanisme avec une zone tampon de 50m)
- Plafonds de ressources (revenu fiscal de Référence jusqu'à année N-2 avec une prise en compte de l'année la plus avantageuse pour le propriétaire) :

Ménages	Plafond de ressources ANAH - 2022	Plafond de ressources PSLA 2022*
1	19 565€	25 318€
2	28 614€	33 761€
3	34 411€	39 052€
4	40 201€	43 273€
5	46 015€	47 482€
+1	5 797€	4 209€

- Rendez-vous obligatoire à la Maison de l'Habitat avec :
 - l'Association Départementale Information Logement (ADIL) pour des renseignements juridiques et financiers ;
 - et l'Espace Conseil France Rénov' pour des informations sur les travaux d'économies d'énergie. Selon les projets, un RDV commun pourrait être demandé avec le CAUE.
- **Gain énergétique d'au moins 35%**, diagnostic obligatoire effectué gratuitement par Soliha. Pour les transformations d'usage, il sera demandé l'atteinte de l'étiquette C (ou D si impossibilité technique justifiée) après travaux.

Conditions de mise en œuvre

- Dossier à déposer dans un délai d'un an à partir de la date d'acquisition, avec une possibilité d'intervention de Soliha dès le compromis de vente
- Travaux à réaliser dans les 3 ans à partir de la notification de l'aide

Calcul de l'aide financière

	Propriétaires sous plafonds ANAH	Propriétaires sous plafonds Laval Agglomération
Ensemble des communes	Aide 10% plafonnée à 4.000 €	Aide 15% plafonnée à 6.000 €
Centre ancien de Laval	Aide 15% plafonnée à 6.000 €	Aide 20% plafonnée à 8.000 €

Contact

Maison de l'Habitat

21 rue de l'Ancien Évêché

08 06 70 53 53 (prix d'un appel local)

contact.mayenne@soliha.fr

Du lundi au vendredi : 9h -12h et 13h30-17h30